

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 06600

Numéro SIREN : 432 861 334

Nom ou dénomination : 909 PRODUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2022 sous le numéro de dépôt 48284

mazars

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

909 PRODUCTIONS**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Certifié conforme



909 PRODUCTIONS

Société par actions simplifiée

RCS Nanterre 432 861 334

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société 909 PRODUCTIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 909 PRODUCTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil de surveillance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 22 juin 2022

Le Commissaire aux comptes

Mazars

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

Guillaume DEVAUX

Bilan Actif

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	43 991 357	43 989 312	2 045	2 045
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	53 468		53 468	362 110
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	44 044 826	43 989 312	55 513	364 155
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	131 154	89 879	41 275	21 746
Autres immobilisations corporelles	243 119	234 113	9 006	20 482
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	374 273	323 992	50 281	42 228
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				2 544 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	67 100		67 100	17 500
TOTAL immobilisations financières :	67 100		67 100	2 561 500
ACTIF IMMOBILISÉ	44 486 199	44 313 305	172 894	2 967 884

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				62 810
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				62 810
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	2 953 516		2 953 516	1 216 084
Autres créances	2 412 806		2 412 806	384 396
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 366 322		5 366 322	1 600 479
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 453 820		1 453 820	202 426
Charges constatées d'avance	6 950		6 950	7 054
TOTAL disponibilités et divers :	1 460 770		1 460 770	209 481
ACTIF CIRCULANT	6 827 091		6 827 091	1 872 770

Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	51 313 290	44 313 305	6 999 985	4 840 654
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------

48284

Bilan Passif

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 10/06/22
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 8 000	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	858 391	858 391
Report à nouveau	2 619 215	3 481 423
Résultat de l'exercice	310 626	(862 208)
TOTAL situation nette :	3 797 033	3 486 407
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	3 797 033	3 486 407
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	6 089	1 319
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 089	1 319
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 805	12 015
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	2 805	12 015
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 286 689	897 594
Dettes fiscales et sociales	750 894	380 359
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36 697	
Autres dettes	11 777	
TOTAL dettes diverses :	3 086 058	1 277 953
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	108 000	62 960
DETTES	3 196 863	1 352 929
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	6 999 985	4 840 654

Compte de Résultat (Première Partie)

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 757 811	228 100	5 985 911	2 306 340
Chiffres d'affaires nets	5 757 811	228 100	5 985 911	2 306 340
Production stockée			(62 810)	(85 937)
Production immobilisée			2 002 764	828 883
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			613 830	140 013
Autres produits			251 473	57 533
PRODUITS D'EXPLOITATION			8 791 167	3 246 832
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			3 050 889	1 208 964
TOTAL charges externes :			3 050 889	1 208 964
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			82 534	57 669
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 603 145	1 190 289
Charges sociales			736 259	480 298
TOTAL charges de personnel :			2 339 404	1 670 587
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 333 935	743 595
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			5 000	1 319
TOTAL dotations d'exploitation :			2 338 935	744 914
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			684 242	429 059
CHARGES D'EXPLOITATION			8 496 004	4 111 193
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			295 163	(864 361)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	295 163	(864 361)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		2 995
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		4 697
Autres intérêts et produits assimilés	11 891	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	4 956	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	16 847	7 692
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	949	2 504
Différences négatives de change		2 999
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	949	5 503
RÉSULTAT FINANCIER	15 898	2 188
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	311 061	(862 173)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	435	35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	435	35
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(435)	(35)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	8 808 014	3 254 523
TOTAL DES CHARGES	8 497 388	4 116 731
BÉNÉFICE OU PERTE	310 626	(862 208)

Faits caractéristiques de l'exercice

909 PRODUCTIONS

Période du	01/01/21	au 31/12/21
Edition du	10/06/22	
Devise d'édition	EURO	

I/ Covid :

La société a bénéficié d'exonérations et aides au paiement pour un montant de 166 389,41€ comptabilisés respectivement en diminution des charges sociales (645100) pour 91 056,79€ et en transfert de charge (791202) pour 75 332,62€.
Ces aides lui ont permis de gérer cette période de crise plus sereinement.

II/ Factoring

La société a bénéficié du factoring (déconsolidant) en décembre 2021 à hauteur de 500 000€ d'en-cours
Le contrat d'affacturage permet le transfert par les filiales cédantes (au cessionnaire BNPPF) des droits contractuels aux flux de trésorerie des créances cédées, et de la quasi-totalité des risques et avantages attachés aux créances cédées éligibles, garanties et financées.
En conséquence, dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2021, et sur la base des normes Françaises et positions de place applicables, les créances cédées, éligibles, garanties et financées ont été décomptabilisées.

III/ Convention trésorerie groupe

L'ancienne convention de trésorerie qui liait la société avec Mediawan Prod (ex-Lagardère Studio) a été dénoncée en date du 1er décembre 2021. La société ayant adhéree à une convention de cash pooling avec un sous-contrat établi avec Mediawan SAS avec une date d'effet au 13 Septembre 2021.

IV/ Intégration fiscale avec effet rétroactif au 1er Janvier 2021

La société est concernée par l'intégration fiscale réalisée au niveau Mediawan HOLDING avec effet rétroactif au 1er Janvier 2021.

Règles & Méthodes Comptables

909 PRODUCTIONS
7 RUE DU DOME
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
5911A
43286133400055

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

I - PRINCIPES GENERAUX

Les comptes individuels au 31 décembre 2021 sont établis conformément à la réglementation française en vigueur, à savoir Code de Commerce et Plan Comptable Général (actualisé par les différents règlements ANC).

Les comptes annuels intègrent les dispositions du règlement n°2015-05 de l'ANC relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017.

L'application de ce règlement, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture, est sans impact significatif sur les comptes annuels de la société.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sauf application du nouveau règlement de l'ANC n°2015-05 mentionnée ci-dessus),
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Recours à des estimations :

La préparation des états financiers requiert de la part de la Direction de la société l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. Cet exercice suppose de la part de la Direction l'exercice d'un jugement et l'utilisation des informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

II - METHODES COMPTABLES

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des « coûts historiques ».

II - 1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

II - 1 - 1 Valeur immobilisée des productions et coproductions

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût de production de l'oeuvre audiovisuelle qui s'obtient en additionnant aux charges directes de production les primes d'assurances, les charges indirectes de production (dans la mesure où ces dernières peuvent être raisonnablement rattachées à la production de l'oeuvre), puis en soustrayant les apports coproducteurs. Les charges financières ainsi que les frais d'administration en sont exclus.

a) Droits audiovisuels des productions et coproductions livrées

Les films terminés sont comptabilisés en immobilisations incorporelles à la date de livraison au télédiffuseur. Ils sont classés sous la rubrique « Concessions, brevets et droits similaires ». La valeur d'entrée est égale à la part propre du coût total de l'oeuvre.

b) Droits audiovisuels des productions et coproductions en cours et avances

Les sommes engagées dans des projets en développement ou dans des productions en cours sont enregistrées en « Autres immobilisations incorporelles ». La valeur d'entrée est égale au coût total des projets en développement.

II - 1 - 2 Amortissements et dépréciation(s) des productions

a) Méthode des amortissements fiscaux

Les amortissements fiscaux sont calculés compte tenu des règles fiscales définies par la Direction Générale des Impôts et par le Bulletin Officiel des contributions directes (instructions N° 4D-1-87 du 6 juin 1987 et n° 4D-2-97 du 2 mai 1997)

L'amortissement fiscal est égal aux propres recettes des oeuvres audiovisuelles, après imputation des frais d'exploitation et d'une quote-part des frais généraux. Les recettes à affecter à l'amortissement des oeuvres audiovisuelles peuvent être complétées par prélèvement sur les recettes nettes disponibles d'autres oeuvres à concurrence d'une limite qui résulte de l'application d'un coefficient de dépréciation. Ce coefficient est calculé de la façon suivante :

* premier mois	30 %
* deuxième mois	25 %
* troisième mois	20 %
* quatrième mois	15 %
* deux mois suivants	2 %
* six derniers mois	1 %

Quel que soit le montant des recettes, l'amortissement est au moins égal à un amortissement linéaire sur trois ans à compter de la date du PAD. Dans le cas des émissions de flux, nous pratiquons par prudence un amortissement de 100 % du coût de l'émission dès l'acceptation du PAD par le diffuseur.

b) Dépréciation(s)

Une dépréciation est constituée dès lors que :

- 1) La valeur vénale est inférieure à la valeur nette comptable des droits audiovisuels,

II - 1 - 3 Logiciels Informatiques

Les logiciels informatiques sont évalués à leur coût d'acquisition et figurent au poste « Concessions, brevets et droits similaires »

II - 2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, le jour de leur mise en service. L'amortissement linéaire est considéré comme étant proche de la dépréciation économique.

Les durées d'amortissements retenues (sauf cas particulier) sont les suivantes :

Agencements, aménagements, installations	: 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	: 5 ans
Matériel de transport	: 5 ans
Mobilier de bureau	: 5 à 10 ans
Matériel de bureau	: 3 à 5 ans
Matériel informatique	: 3 ans

III - COUT DES ŒUVRES AUDIOVISUELLES STOCKEES

Les coûts des oeuvres audiovisuelles en cours relatifs aux apports des coproducteurs sont calculés selon la formule suivante :
(apports des coproducteurs x coût de l'oeuvre dans l'exercice) / Devis initial

Les apports des coproducteurs étant ceux des :

- Télédiffuseurs français
- Autres coproducteurs français
- Coproducteurs étrangers

IV - CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation sont enregistrées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque cette valeur comptable est supérieure à la valeur probable de réalisation.

V - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

V - 1 - Subventions du Centre National de la Cinématographie (C.N.C.)

Lors de l'ordonnancement pour investissement au titre d'une nouvelle production le montant prélevé sur le fonds de soutien est comptabilisé au passif du bilan dans le poste « Avances et acomptes reçus sur commandes en cours » une fois l'autorisation préalable délivrée par le C.N.C. Il est repris en compte de résultat lors de la livraison de l'oeuvre audiovisuelle au premier télédiffuseur, les sommes restant à encaisser étant comptabilisées alors à l'actif dans le poste « Autres créances ».

V - 2 - Subventions reçues d'autres organismes

Les subventions perçues d'autres organismes sont comptabilisées directement en compte de résultat lors de la réception des avis de subvention en provenance des organismes concernés.

VI - AVANCES SUR RECETTES

Les recettes perçues d'organismes d'aides à la production ou à la distribution d'Œuvres audiovisuelles (PROCIREP - BABEL - MEDIA II) sont traitées comme les subventions d'investissement. Les parts de Recettes Nettes Part Producteur (R.N.P.P.) versées pour la suite de l'exploitation des oeuvres sont traitées comme des versements aux coproducteurs. Elles figurent alors parmi les charges d'exploitation dans la rubrique « Autres charges de gestion courante ».

VII - RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes d'exploitation sont composées des :

- droits antenne vendus
- ventes étranger
- subventions

Elles sont comptabilisées dès la livraison des oeuvres au premier télédiffuseur.

Les apports de coproduction sont comptabilisés dans le compte de résultat au poste « Transfert de charges ».

Les apports effectués en cours de production sont comptabilisés au passif du bilan au poste "Avances et acomptes reçus sur commandes en cours" et ce jusqu'à la livraison des oeuvres audiovisuelles.

Autres informations

909 PRODUCTIONS

Période du	01/01/21	au 31/12/21
Edition du	10/06/22	
Devise d'édition	EURO	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Honoraires des CAC :

Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008.

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la société HOLDCO BRETEUIL.

- Evénements postérieurs à la clôture :

La situation en Ukraine constitue un événement post-clôture. Cette dernière n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31.12.2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle. Les premières analyses de l'exposition de l'entité conduisent à un impact financier non significatif, sur les comptes de l'entité et sur les hypothèses budgétaires.

- Arrêté des états financiers

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil de Surveillance, le 20 Juin 2022

Immobilisations

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	42 042 061		2 002 764
TOTAL immobilisations incorporelles :	42 042 061		2 002 764
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	100 573		30 581
Installations générales, agencements et divers	6 369		
Matériel de transport	10 414		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	226 335		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	343 692		30 581
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 544 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	17 500		57 100
TOTAL immobilisations financières :	2 561 500		57 100
TOTAL GÉNÉRAL	44 947 253		2 090 445

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			44 044 826	
TOTAL immobilisations incorporelles :			44 044 826	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			131 154	
Inst. générales, agencements et divers			6 369	
Matériel de transport			10 414	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			226 335	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			374 273	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	2 544 000			
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		7 500	67 100	
TOTAL immobilisations financières :	2 544 000	7 500	67 100	
TOTAL GÉNÉRAL	2 544 000	7 500	44 486 199	

Amortissements

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	41 677 906	2 311 406		43 989 312
TOTAL immobilisations incorporelles :	41 677 906	2 311 406		43 989 312
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	78 827	11 052		89 879
Inst. générales, agencements et divers	1 962	637		2 599
Matériel de transport	10 414			10 414
Mat. de bureau, informatique et mobil.	210 260	10 839		221 100
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	301 464	22 528		323 992

TOTAL GÉNÉRAL	41 979 370	2 333 935		44 313 305
----------------------	-------------------	------------------	--	-------------------

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		
TOTAL GÉNÉRAL		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	1 319	5 000	229	6 089
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 319	5 000	229	6 089

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	1 319	5 000	229	6 089
----------------------	--------------	--------------	------------	--------------

État des Échéances des Créances et Dettes

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	67 100	67 100	
TOTAL de l'actif immobilisé :	67 100	67 100	
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 953 516	2 953 516	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	10 862	10 862	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 757	2 757	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	373 272	373 272	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 862	7 862	
État - Divers	57 150	57 150	
Groupe et associés	1 906 000	1 906 000	
Débiteurs divers	54 903	54 903	
TOTAL de l'actif circulant :	5 366 322	5 366 322	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 950	6 950	

TOTAL GÉNÉRAL	5 440 372	5 440 372	
----------------------	------------------	------------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	2 805	2 805		
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 286 689	2 286 689		
Personnel et comptes rattachés	75 935	74 289	1 646	
Sécurité sociale et autres organismes	161 452	161 452		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	444 544	444 544		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	68 963	68 963		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	36 697	36 697		
Groupe et associés				
Autres dettes	11 777	11 777		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	108 000	108 000		

TOTAL GÉNÉRAL	3 196 863	3 195 217	1 646	
----------------------	------------------	------------------	--------------	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	6 950	108 000
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	6 950	108 000

Charges à Payer

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 417 564
Dettes fiscales et sociales	161 985
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	1 579 549

Produits à Recevoir

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés	1 178 101
Personnel	
Organismes sociaux	
État	57 150
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	1 235 251

Éléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	857 126		
Autres créances	1 906 000		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	810 924		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Composition du Capital Social

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	800	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	800	10

Tableau de variation des capitaux propres

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	8 000			8 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	800			800
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	858 391			858 391
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	3 481 423		862 208	2 619 215
Résultat de l'exercice	(862 208)	1 172 834		310 626
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	3 486 407	1 172 834	862 208	3 797 033

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant France	Montant Export
Chiffre d'Affaires Productions Audiovisuelles Part Antenne	3 108 800	230 000
Recettes Nettes Part Producteur Ayants Droits	945 949	
Chiffres d'Affaires Audiovisuel	19 298	(1 900)
Chiffres d'Affaires PROCIREP	96 899	
Chiffres d'Affaires Divers	1 510 665	
Autres Produits d'Activités Annexes	76 200	
TOTAL	5 757 811	228 100

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
-------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Amende non déductible	135	671205
Don	300	671300

TOTAL	435	
-------	-----	--

Détail des Transferts de Charges

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

NATURE	Montant	Imputé au compte
Transfert de Charges d'Exploitation - Charges Sociales	75 333	791202
Transfert de Charges d'Exploitation - Part Coproduction	13 268	791100
Transfert de Charges d'Exploitation - Part Coproduction Chaînes	525 000	791101
TOTAL	613 600	

Engagements Financiers

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	13 289
Autres engagements donnés :	

TOTAL	13 289
-------	--------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--

Effectif Moyen

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	6,22	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1,83	
Intermittents	16,41	
TOTAL	24,46	

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 10/06/22
Devise d'édition EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
HOLDCO BRETEUIL SIREN : 884 796 897	SAS	5 900 728	46 Avenue de Breteuil 75007 PARIS

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

909 PRODUCTIONS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 10/06/22
 Devise d'édition EURO
 Taux prévisionnel d'imposition : 27,37

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements Provisions règlementées : - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
--------------------------	--

Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - pour congés payés - participation des salariés Autres :	
--	--

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	
-----------------------	--

Déficits reportables	139 217
Moins-values à long terme	

909 PRODUCTIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 8.000 euros
Siège social : 7/15 rue du Dôme 92100 Boulogne-Billancourt
RCS NANTERRE 432 861334
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 28 JUIN 2022

(...)

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter en totalité le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui s'élève à un montant de 310 626 euros, en totalité au compte « Report à nouveau » qui sera ainsi porté de 2 619 215 euros à 2 929 841 euros.

Compte tenu de cette affectation, l'Associé Unique constate que les capitaux propres de la Société s'élèvent maintenant à un montant de 3 797 033 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte de ce qu'il n'a été procédé à aucune distribution au titre des trois derniers exercices précédents l'exercice clos.

(...)

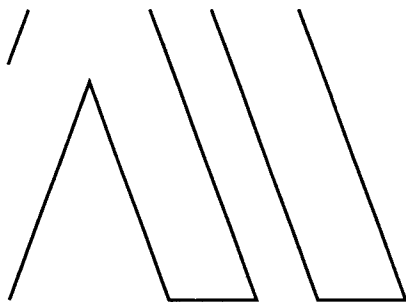
Planchon

Certifié conforme

certifié conforme

Le Président,
MEDIAWAN PROD
Représentée par Madame Justine PLANCHON

Planchon



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE
4 rue Pablo Neruda
92000 NANTERRE

Paris, le 7 septembre 2022

Par LRAR n° 1A 199 120 3125 5

Objet : Dépôt des comptes – 909 PRODUCTIONS

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- l'extrait du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique du 28 juin 2022,
- le rapport du commissaire aux comptes accompagné du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos au 31 décembre 2021,

concernant la société par actions simplifiée **909 PRODUCTIONS** au capital de 8 000,00 euros dont le siège social est Nanterre (92100), 7-15 rue du Dôme, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE, sous le numéro 432 861 334.

Je vous joins également un chèque de 45,34 €.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération la meilleure.

Djamelle Cissé
Assistante - Direction Juridique

PJ : 3